

## **La préparation au mariage à l'Eglise maronite libanaise : une analyse des besoins préalable à l'élaboration d'un programme générique.**

Article rédigé par Aline Khalil, sur la base d'une thèse de doctorat en Travail Social à l'Ecole libanaise de formation sociale de l'Université Saint Joseph de Beyrouth, sous la direction de Mme Houwayda Matta, professeur.

### **Introduction**

Le mariage catholique est un engagement libre pris devant Dieu par amour entre un homme et une femme, qui se choisissent pour vivre ensemble toute leur vie (Baaklini, 2014). Consciente de son importance, l'Eglise catholique (EC), veille à ce que ses fidèles soient préparés au mariage par une prédication et une catéchèse adaptée qui les aident à découvrir sa valeur et sa richesse et percevoir l'attrait d'une union plénière (S.P. François , 2016). La préparation au mariage (PM), a été fortement incitée voire même obligée, pour les couples se mariant à l'EC. Au Liban, des centres de PM (CPM) se sont créés pour ce but dans les diocèses, l'animation des sessions est assurée par des prêtres et des laïcs (Baaklini, 2014).

Les études effectuées et publiées sur la PM dans les pays occidentaux, sont très rares (Bouchard, 1989 ; Carroll & Doherty, 2003 ; Kepler, 2015 ; Matteeuws, 2006 ; Monder, 2011, Murray, 2017 ; Stahmann, 2000 ; Pelletier, 1998 et Tremblay &Blais, 1997). Cette carence en documents est plus significative au Liban où deux références existent ; le livre de Baaklini (2014) qui recommande un programme et un autre rédigé par le comité épiscopal des affaires de la famille au Liban (2005) pour guider les diocèses catholiques dans l'organisation de leurs séances. Cependant, l'élaboration de ces deux programmes repose sur les comptes rendus et les évaluations des responsables et des animateurs sans chercher à comprendre et à explorer les besoins des couples ciblés.

Comme dans le monde, la PM au Liban souffre d'un certain nombre de difficultés. L'implantation de tels programmes posent de nombreux défis relatifs essentiellement à un désintérêt manifesté de la part des couples et à une grande difficulté à les motiver pour y participer (Baaklini, 2014) ainsi qu'à l'animation des séances limitée par des carences au niveau pédagogique des ressources humaines impliquées (Baaklini, 2014) et parfois à une pénurie financière (Baaklini, 2014). Ces différents défis remettent en question la pertinence et l'adéquation de ces programmes.

Dans ce contexte, notre recherche se propose d'élaborer un programme générique de PM capable d'assurer la motivation et l'engagement des couples ciblés. Ce but sera favorisé par une élaboration qui repose, pour la première fois, sur la participation des acteurs clés et des couples qui seront invités à exprimer leurs besoins, préoccupations et attentes. Les objectifs sous-jacents portent sur une étude des besoins qui prépare l'élaboration des composantes du programme en termes d'aspects procéduraux, d'approche pédagogique, d'acteurs concernés y compris le travailleur social (TS).

Concernant le TS, nous nous intéressons particulièrement dans le cadre de cette thèse, à explorer les rôles qu'il pourrait jouer dans ces programmes et ce, étant données différentes considérations relevées par la littérature. Le TS comme agent de changement (De Sande, Beauvolks, Larose-Hebert, Le Pain, & Lebel, 2018) possède des habiletés et des compétences en intervention de groupe qui pourraient améliorer la qualité de ces programmes et lui permettre de miser sur le potentiel de changement du groupe dans une démarche, orientée à la fois vers les membres en tant qu'individus et vers le groupe dans son ensemble (Turcotte & Lindsay, 2014).

La pertinence de cette recherche est davantage renforcée du fait qu'elle se propose de rejoindre la vision du St Pape Jean Paul II (1981, p.84) qui recommande de considérer et réaliser la PM non seulement comme une action isolée se situant uniquement avant le mariage, mais « comme un processus graduel et continu ».

Le présent article, trace, en premier lieu, les grandes lignes de la problématique de recherche en présentant l'état de la PM, son importance, ses défis et difficultés. Ensuite, nous exposons le cadre de référence dans lequel doit s'insérer un programme-générique de PM et qui privilégie une approche par compétence et tient particulièrement compte de la notion de motivation et des principes de l'andragogie. La dernière partie est consacrée à la méthodologie proposée pour mener cette recherche divisée en deux phases complémentaires, à savoir l'analyse des besoins précédant l'élaboration du programme.

### **La préparation au mariage : raisons d'être et objectifs**

La première intervention prémaritale, documentée aux Etats Unis, a eu lieu en 1924, lorsque E. Groves a enseigné le premier cours de préparation à la vie de famille à l'Université de Boston (Carroll & Doherty, 2003). Par la suite, un éventail de termes est apparu pour la désigner : consultation préconjugale (Murray, 2017) ; formation préconjugale (Sauvain-Dugerdil, et al., 2014) ; counseling préconjugal (Benjamin, 2008 ; Carroll & Doherty, 2003 ;

Stahmann, 2000) et programme de prévention préconjugale (Tremblay & Blais, 1997) et plus communément préparation au mariage (Bouchard, 1989). Pour la plupart, ces termes sont utilisés de façon interchangeable dans la littérature et sont tous utilisés pour désigner le travail avec les couples fiancés dans une étape précédant le mariage.

Dans la présente recherche, le terme « préparation au mariage » est utilisé puisque l'EC, notre contexte principal, l'utilise pour désigner son approche visant à préparer les couples avant le mariage sacramental. L'objectif principal de toute PM reste sensiblement le même : permettre aux futurs époux de faire face aux exigences de la vie conjugale (Monder, 2011) et prévenir, au début d'une relation, les problèmes graves susceptibles d'entraîner une rupture (Tremblay & Blais, 1997). Cependant, les orientations prises et les méthodes appliquées dans la PM (théoriques ou pratiques, individuelles ou groupales, longues ou intensives) peuvent être diversifiées.

En effet, « le mariage est un travail de tous les jours, ... un travail artisanal, un travail de joaillerie, parce que le mari a la tâche de rendre son épouse plus femme et la femme a, celle de rendre son mari plus homme » (S.P. François, 2014, p.5). Dans une méta analyse critique des recherches empiriques américaines portant sur les compétences en communication dans le mariage, Kelly, Fincham et Beach (2008), admettent que le mariage est une institution sociale populaire et que la majorité des personnes avouent l'intention de vouloir se marier à un certain moment de leur vie. Les mêmes auteurs restituent que la plupart des relations de couple commence heureuse, la satisfaction s'érode pour une proportion substantielle de mariages et à n'importe quel moment du mariage, 20% des couples rapportent une certaine insatisfaction. Les statistiques américaines indiquent que 93% des américains considèrent qu'avoir un mariage heureux est l'un de leurs objectifs les plus importants et 70% croient qu'un mariage devrait être un engagement à vie et ne se termine qu'en raison de circonstances extrêmes (Carroll & Doherty, 2003).

Les causes qui peuvent contribuer à la création des problèmes conjugaux sont nombreuses. Ces problèmes surviennent, principalement, lorsque les partenaires ne se valorisent pas (Benjamin, 2008). Dans ces cas, les sentiments et les difficultés qui se posent sont la tristesse, la colère, la jalousie la dépression, l'amertume, le manque de communication, l'envie, le conflit le manque de respect et la méfiance (Benjamin, 2008). L'insatisfaction conjugale touche des personnes de tout âge, race et origine culturelle et conduit souvent au divorce (Kepler, 2015). Les raisons qui mènent au divorce ne sont pas les mêmes pour tous les

couples et des facteurs communs peuvent en être la cause parmi lesquels : le manque de communication, les problèmes financiers, l'infidélité, les différences dans les attentes, l'engagement, les préoccupations en matière d'éducation des enfants, l'emploi... (Kepler, 2015).

Dans un effort pour répondre aux taux actuels de détresse conjugale et de divorce, de nombreux chercheurs ont plaidé pour le développement et la mise en œuvre de programmes de PM (Benjamin, 2008; Carroll & Doherty, 2003; Kepler, 2015; Monder, 2011). Cette PM fait généralement référence à un processus conçu pour améliorer et enrichir les relations préconjugales menant à des mariages stables (Stahmann, 2000). Elle vise à améliorer et renforcer la relation du couple avant le mariage conduisant à des mariages plus agréablement établis et permettre comme conséquence première d'éviter le divorce (Kepler, 2015).

Pour l'EC, la préparation au sacrement de mariage et à la vie conjugale qui en découle se présente, comme une nécessité pastorale pour le bien des époux, mais aussi pour le bien de la communauté chrétienne tout entière. Son intérêt, porté à la PM, s'accroît et les initiatives se multiplient pour fournir des réponses appropriées et opportunes en insistant sur la nécessité d'offrir un accompagnement pastoral plus soutenu aux jeunes couples (Synode extraordinaires des évêques sur la famille, 2014). Différentes exhortations apostoliques et lettres papales, soulignent l'importance de la PM : Jean Paul II (1981) ; Conseil pontifical pour la famille (1996) ; Jean Paul II (1997) ; Synode extraordinaires des évêques sur la famille (2014) et S.P. François (2016).

La PM s'adresse à un grand nombre de couples qui font le passage à une nouvelle étape dans leur vie : le mariage. Cette transition impose des changements et ne se fait pas toujours sans difficultés (De Sande et al., 2018). Un processus de changement planifié suppose des buts et des objectifs, généralement fixés conjointement par les deux composantes du couple. La préparation au mariage se propose comme une stratégie préventive pour renforcer les mariages et qui vise à enseigner aux couples fiancés comment bien communiquer et utiliser leurs compétences en résolution de problèmes (Kepler, 2015).

### **Les défis et difficultés de la préparation au mariage**

La recherche sur la prévention et les interventions en matière de souffrance conjugale a permis d'améliorer le mariage et de contrecarrer le taux de divorce. Du point de vue théorique, la plupart des études relatives à la PM aux Etats Unis n'ont rapporté que des effets positifs, tandis que d'autres ont montré un effet minimal ou nul (Stahmann, 2000).

Les études effectuées sur la PM dans le monde (Bouchard, 1989 ; Monder, 2011 ; Pelletier, 1998 ; Stahmann, 2000 ; Tremblay & Blais, 1997) et au Liban (Baaklini, 2014) soulignent que l'implantation de tels programmes est confrontée à de nombreuses difficultés parmi lesquelles, un manque de financement (Baaklini, 2014), un contenu qui peut sembler superficiel et incomplet (Monder, 2011), une animation des séances limitée par des carences au niveau pédagogique des ressources humaines impliquées (Baaklini, 2014 ; Monder, 2011) et des curés paroissiaux qui, parfois, ne sont pas sérieusement convaincus de son importance et incapables de bien motiver les fiancés pour les sessions de préparation assurées par une équipe spécialisée (Baaklini, 2014).

Ce désintérêt manifesté de la part des couples face à la PM et la grande difficulté à les motiver pour y participer ; sont essentiellement les plus grands défis qu'affronte la PM dans le monde et au Liban (Baaklini, 2014 ; Tremblay & Blais, 1997). Les résultats montrent que plus que la moitié des couples refusent de prendre part à un programme de PM ou l'abandonneraient en cours de route ; à moins qu'ils ne soient obligés ou fortement incités comme chez les couples se mariant à l'Eglise (Tremblay & Blais, 1997). Au Liban, un grand nombre de couples manquent du sens du sérieux, ne participent aux rencontres que pour la forme, voire par obligation (Baaklini, 2014).

Plusieurs raisons sous-jacentes peuvent expliquer ce désintérêt. L'hétérogénéité des niveaux éducatifs et culturels des fiancés d'une même session peut faire obstacle à leur participation (Baaklini, 2014). Les méthodes utilisées dans l'animation des réunions peuvent causer parfois de l'ennui aux couples (Baaklini, 2014). L'éloignement des participants de l'EC et leur manque de profondeur théologique et spirituelle peuvent aggraver leur désintérêt (Baaklini, 2014). Ces défis remettent en question la pertinence, l'adéquation de ces programmes et leur capacité à s'adapter aux besoins des couples. Cependant, le besoin de ces programmes s'avère de plus en plus déterminant pour contrecarrer les taux de divorce qui sont à un niveau record dans le monde (Kelly, Fincham, & Beach, 2008) et au Liban (Adra, 2019).

### **L'objet de recherche et sa pertinence**

C'est à partir de ce fait problématique que nous sommes intéressées dans le cadre de notre thèse de Doctorat en Travail social à élaborer un programme générique de PM à l'EC libanaise qui se base sur les besoins et les attentes des couples ciblés et entretient leur motivation d'y participer. Sachant qu'au Liban, les deux programmes qui existent actuellement sont élaborés par leurs auteurs et ne tiennent aucunement compte du point de vue des couples

visés (Baaklini, 2014; Comité épiscopal pour les affaires de la famille et de la vie, 2005). Dans ce but, la présente recherche vise plusieurs objectifs lui permettant d'étudier les besoins, préoccupations et attentes des différents acteurs (animateurs et couples) préalables à l'élaboration des composantes d'un programme en termes d'aspects procéduraux, d'approche pédagogique, d'acteurs concernés y compris le TS.

L'avantage de cette recherche est qu'elle représente une approche multi-niveau interpellant plusieurs acteurs et visant des changements dans la vision de la PM, notamment dans les attitudes et les méthodes d'animation ainsi que dans la motivation et l'engagement des couples participants. Notre programme générique, émanant des besoins des parties prenantes, permettra à la PM de jouer ses rôles de prévention et de promotion au niveau de la vie des couples après le mariage. Par le terme générique, nous signifions que seules les grandes lignes de ce programme seront fixées, laissant aux divers acteurs concernés de l'opérationnaliser à leur façon, selon leurs expertises et leurs ressources. Ce programme sera en cohérence avec les grandes lignes fixées par les encycliques papales et les textes de l'EC régissant la PM.

### **Un programme à visée préventive et promotionnelle favorisant la motivation des couples**

Notre cadre de référence, s'appuie sur une approche par compétence qui tient particulièrement compte de la notion de motivation et des principes de l'andragogie (Danis & Tremblay, 1985 ; Deci, Vallerand, Pelletier, & Ryan, 1991 ; Ouellet & Forget, 2003 ; Ryan & Deci, 2000), puisque la PM s'adresse à une population adulte ayant démontré un manque de motivation à ce genre de programme (Baaklini, 2014 ; Tremblay & Blais, 1997). Cette approche aborde la PM comme une intervention éducative à deux visées ; préventive et promotionnelle (Damon, 2005 ; Lamarre, 2009) et s'insère la vision de l'Église catholique, dispensateur de ce service, du couple et de la famille.

L'approche par compétence (APC), développée dans les années 1990 représente « le passage d'un paradigme fondé sur la transmission des savoirs académiques à un autre centré sur l'appropriation de ces savoirs et sur leur insertion dans des problématiques pratiques » (Chauvigné & Coulet, 2010, p.15). L'enseignement devient alors apprentissage (Sauvain-Dugerdil, et al., 2014) axé sur la notion de compétence conjuguant le triptyque connaissances, habilités et attitudes (Chauvigné, 2016). L'APC nous permet de définir et de valider les compétences visées chez les couples cibles. Ces compétences ne constituent pas une fin en soi mais plutôt une mise en perspective de développements à venir.

Notre programme générique serait élaboré de manière collaborative par les informateurs clés, les couples mariés et les couples fiancés. Il serait intégratif puisqu'il tenterait d'unifier en un ensemble cohérent les différentes compétences à développer, d'où l'importance de la formulation claire des résultats d'apprentissage (Paba, 2016-2017). Les activités qui en découlent seront explicitement situées en relation de continuité et de complémentarité l'une par rapport à l'autre par les acteurs clés.

Ciblant une population adulte possédant un vécu et des expériences qui les motivent, l'utilisation des méthodes de formation andragogiques s'impose. Ces dernières permettront aux animateurs de viser le développement des compétences des couples et non seulement la transmission d'un savoir. Les savoirs en andragogie s'efforcent de répondre à des problèmes concrets, l'andragogie se préoccupe des trois niveaux du savoir : le savoir, le savoir-être et le savoir-faire (Chiousse, 2001).

L'andragogie s'est largement inspirée de la psychologie et de l'éducation qui lui dictent les théories et les déterminants à prendre en considération pour que l'apprentissage des adultes soit plus adapté et plus efficace (Chiousse, 2001). Elle met en œuvre des méthodes favorisant l'assimilation des connaissances (Chiousse, 2001). Deux catégories de principes se rapportent à la définition de la nature de cet apprentissage; la première se rapporte à l'apprentissage en tant que processus interne (Danis & Tremblay, 1985), unique et individuel qui engage l'apprenant dans ses dimensions physiologiques, émotives et intellectuelles. Et l'autre à l'apprentissage en tant que processus développemental, naturel et évolutif, permanent qui aboutit à une autonomie et une conscience de soi (Danis & Tremblay, 1985).

L'andragogie requiert le choix de méthodes pédagogiques variées et adaptées au public, aux objectifs pédagogiques et aux contenus. Elle (Ouellet & Forget, 2003) s'appuie sur une approche à l'horizontale, circulaire et interactive, qui amène les participants à bâtir leurs connaissances en interaction avec le savoir accumulé par la recherche, mais aussi à partir de réflexions individuelles et de travaux de groupes (Ouellet & Forget, 2003). Le choix d'une méthode de formation est crucial pour le formateur qui la suit consciemment pour arriver à un but, elle est constituée par l'ensemble des gestes que le formateur pose et par l'ordre dans lequel il les pose (Hachicha, 2006).

La mise en place d'un tel programme est largement influencée par la qualité des ressources humaines mobilisées, les méthodes pédagogiques utilisées, la motivation des participants, leur disponibilité et leur engagement. Les programmes de PM utilisent le plus

souvent la méthode d'animation auprès des groupes (Stahmann, 2000). Dans ce type d'intervention, les éléments structurels qui établissent les paramètres du fonctionnement des groupes ont une influence sur son succès, notamment en ce qui concerne sa taille, sa composition, son ouverture et ses dimensions d'espace et de temps (Turcotte & Lindsay, 2014).

De façon précise, la taille doit être en rapport avec les objectifs du groupe et doit permettre l'interaction des personnes au temps disponible (Turcotte & Lindsay, 2014). La composition du groupe a trait aux caractéristiques personnelles des membres (âge, sexe, expériences, etc.) et a une influence majeure sur les rapports qui se nouent entre eux (Turcotte & Lindsay, 2014). L'équilibre entre l'homogénéité et l'hétérogénéité dans la composition d'un groupe est un facteur de succès ; le groupe doit être homogène sous suffisamment d'aspects pour assurer sa stabilité et hétérogène sous suffisamment d'aspects pour assurer sa vitalité (Turcotte & Lindsay, 2014).

Le degré d'ouverture du groupe, précise les modalités du processus de fonctionnement (Turcotte & Lindsay, 2014). L'espace qu'occupe les membres dans les rencontres (lieu, salle, disposition des chaises, ...), influence la participation et favorisent ou freinent les interactions (Turcotte & Lindsay, 2014). Enfin le temps correspond au moment où ont lieu les rencontres, leur durée, leur fréquence et leur nombre ; il influe sur le degré d'engagement des membres et sur la cohésion du groupe (Turcotte & Lindsay, 2014).

La PM se présente comme une intervention éducative à deux visées ; préventive et promotionnelle. Dans la visée préventive, s'y insèrent également des concepts de base associés au succès du mariage comme institution sociale tels que la conjugalité (Neyrand, 2016), la satisfaction conjugale et sexuelle (Leathead, 2017), la communication et la gestion des conflits (Kaufman, 2017). Les dimensions ciblées dans la visée promotionnelle sont : la responsabilisation des parents (Pothet, 2015), la remise à l'honneur des vertus familiales traditionnelles (Damon, 2005) et la promotion de la qualité de l'amour conjugal (Bouffard, 2017).

La principale difficulté recensée dans les programmes de PM se rapportant aux couples participants est leur manque de motivation. Cette difficulté peut entraver leur participation à de tels programmes conçus principalement pour les aider. La motivation est l'aspect dynamique et directionnel du comportement. Elle est, dans un organisme vivant, « la composante ou processus qui règle son engagement dans une action ou expérience » (Bouchet, 2006, p.28). Trois besoins psychologiques forment, selon la théorie de Deci & Ryan, la base de la

motivation humaine : le besoin d'autonomie, le besoin de compétence et le besoin d'appartenance sociale (Deci et al., 1991).

Inspiré de cette théorie, le modèle de Keller (1987) nomme quatre composantes de la motivation qui sont l'Attention, la Pertinence, la Confiance et la Satisfaction (*APCS*). Ce modèle permet de comprendre ce qui influence une personne à faire ou à éviter une tâche. Il propose une démarche comprenant : la clarification des problèmes à résoudre, l'identification des stratégies motivationnelles possibles et la sélection de celles qui sont appropriées, la conception d'éléments motivationnels et leur intégration au programme, la mise à l'essai et l'évaluation des résultats sur le plan motivationnel (Keller, 1987).

L'*Attention* et la *Satisfaction* se rapportent autant à la motivation intrinsèque et à la motivation extrinsèque. Pour susciter l'attention, Keller (1987) recommande de répondre aux besoins d'intérêt et de curiosité en variant les stimuli ; la satisfaction, quant à elle, vient avec des résultats positifs. La *Pertinence* est reliée à la perception quant à la valeur de la tâche et des buts poursuivis (Keller, 1987). Elle dépend de l'adéquation entre les besoins de la personne et ce qui lui est offert (Racette, 2009). La *Confiance* est reliée à la perception de compétence et de contrôle exercé sur l'apprentissage ainsi qu'à l'attribution, tendance ou non à se responsabiliser de ses résultats (Keller, 1987). Ces perceptions se créent en fonction des expériences passées et des situations stimulantes (Racette, 2009).

Dans le cadre de notre recherche, nous nous appuyons sur la théorie de l'autodétermination de Deci et Ryan, en général, et sur le modèle de Keller, en particulier, pour élaborer programme générique de PM capable de susciter la motivation des couples participants. Nous comptons proposer, avec la participation des parties prenantes, un programme dont le fond et la forme prennent en compte les besoins, les attentes et les caractéristiques individuelles des comportements des couples ciblés.

### **Analyse des besoins préalable à l'élaboration d'un programme adapté au contexte**

Cette recherche s'insère dans la perspective de la recherche évaluative qui inclut la phase Avant qui porte sur une analyse des besoins préalable à l'élaboration d'un programme (Alain & Dessureault, 2010). La recherche évaluative a pour but de porter un jugement à la lumière d'informations pertinentes dans le but de prendre une décision (Alain & Dessureault, 2010). Notre recherche s'insère dans ce type d'étude du fait qu'elle tend à fournir des informations contextuelles sur la PM et de la relier aux besoins et aux attentes des couples. Elle

se base sur ces besoins explorés pour formuler les différentes composantes d'un programme adressé aux futurs époux lui permettant de mieux répondre à leurs besoins.

Le milieu de la recherche, concerne les CPM rattachés à l'EC maronite répartis dans les différents diocèses (Baaklini, 2014). Sept CPM formeront le contexte de notre étude et se trouvent dans les diocèses maronites de : Antelias, Beyrouth, Jbeil, Jezzine, Jounieh, Serba, et Tripoli.

La population visée est une population mixte formée de deux types de répondants : les couples et les acteurs responsables de la gestion et de l'exécution des programmes. Les couples visés sont de trois types : couple en PM, couples récemment mariés et couples en instance de divorce ayant suivi la PM. Quant aux acteurs-responsables, il s'agit des prêtres ou laïques responsables des différents CPM choisis.

La démarche de recherche étant de type qualitatif, la méthode pour la construction de l'échantillon est la méthode non probabiliste qui ne relève pas du hasard (Mayer & Ouellet, 1991). Le type de l'échantillon est par choix typique. Le principe de la typologie consiste à « définir une seule valeur considérée comme typique ou critique, pour les différentes variables retenues comme critères » (Mayer & Ouellet, 1991, p.389). Le recrutement des couples sera suivant un échantillon de volontaires sollicités à la base de caractéristiques particulières.

Parmi les couples, les caractéristiques jugées essentielles pour notre recherche sont leur capacité de décrire leur vécu de la PM, de s'exprimer sur leurs besoins, leurs attentes et les activités qu'ils souhaitent mettre en place dans ce programme. Par conséquent, seront retenus dans l'échantillon ; les couples ayant suivi une PM, récemment mariés (1 à 5ans de mariage) ou entamant des procédures de divorce dans les premières années de mariage (moins que 5 ans de mariage) et les couples fiancés qui suivent des sessions de préparation dans les diocèses ciblés. Les informateurs clés seront les responsables des CPM diocésains.

La démarche méthodologique à suivre se répartit en deux temps. Le premier consiste en une analyse des besoins auprès des différents acteurs concernés. Le deuxième sera consacré à une démarche participative visant l'élaboration d'un programme générique de PM basé sur les besoins recueillis.

### Phase 1 : Analyse des besoins

Lors de cette phase, les données vont être collectées par le biais d'entrevues semi-dirigées. L'entrevue semi-dirigée constitue un procédé d'investigation scientifique, efficace et

économique, qui utilise le processus de communication verbale pour obtenir l'information désirée (Alain & Dessureault, 2010). Sa pertinence réside dans le contact direct et personnel qu'elle assure auprès des personnes sollicitées (Alain & Dessureault, 2010). Elle fournit des données objectives et subjectives et permet au chercheur, à travers l'observation et l'utilisation de questions plus ou moins directes, de recueillir des données, d'analyser l'informateur, de connaître sa personnalité, sa mentalité et sa conduite (Alain & Dessureault, 2010).

L'entrevue semi-dirigée est menée à la base d'un guide d'entrevue comportant des questions ouvertes et semi-ouvertes en donnant à l'interviewer la possibilité d'ajuster sa grille d'entrevue au cours de la discussion (Alain & Dessureault, 2010). Nous estimons joindre, dans chaque CPM, le responsable, 3 couples fiancés et 3 récemment mariés. Enfin, 5 couples en instance de divorce seront recrutés dans le tribunal confessionnel maronite.

Le guide d'entrevue auprès des couples, contiendra des questions qui portent sur leur vision de la vie de couples, leurs attentes de la PM, son importance et ses apports, ses limites, les thèmes que, à leur avis, devrait aborder un programme de PM et la méthode qui leur semble meilleure pour organiser une PM. De plus, les responsables, pourront nous fournir des informations contextuelles sur la PM, sa structure, les programmes offerts, les modalités et les ressources.

L'analyse des résultats recueillies lors de cette phase est supposée faire ressortir les besoins les plus importants, les réponses attendues et les différentes propositions émises au sujet de l'étude (Alain & Dessureault, 2010). Ce processus mènera à la détermination des priorités et des recommandations (Alain & Dessureault, 2010). Le tout sera rédigé, dans le but de le partager avec les différents acteurs participants, dans une restitution finale clôturant cette première phase.

## Phase 2 : Elaboration du programme

Les résultats multidimensionnels qui vont émerger de l'étude seront discutés dans un forum communautaire (Alain & Dessureault, 2010; Mayer & Ouellet, 1991). Le forum communautaire ou « audience publique » est une assemblée ouverte à tous les membres d'une communauté donnée (Mayer & Ouellet, 1991). Cette technique vise l'expression du plus grand nombre de participants possible (Mayer & Ouellet, 1991). Notre forum communautaire réunira tous les membres de la population à l'étude afin de susciter leur participation dans l'élaboration du programme générique de PM. Les répondants seront invités à travailler dans de petites commissions pour faire des propositions sur les différentes composantes d'un programme

générique de PM basé sur leurs besoins et idées recueillies lors de la phase 1 relative à l'analyse des besoins.

## **Conclusion**

La préparation au mariage, requise pour un mariage catholique, a de multiples dimensions, notamment psychologique, physiologique, spirituelle et humaine (Baaklini, 2014). Elle aidera les fiancés à faire le passage du « je » au « nous » en leur offrant un temps de réflexion commune favorisant l'aptitude à bien distinguer et bien décider (Baaklini, 2014). Cependant, le paradoxe de la vie en couple consiste à vivre avec l'autre en tant qu'adulte tout en apprenant à conserver l'autonomie si chèrement acquise : pour pouvoir vivre à deux, il faut pouvoir s'assumer seul (Moïsseeff, 2004). Les compétences relationnelles s'acquièrent dans le cadre des interactions ; elles ne sont pas innées même si la personne ait des capacités innées pour les développer (Moïsseeff, 2004). Tous les couples ont des difficultés et passent par des moments de crises majeures où ils réévaluent la raison d'être de leur vie en commun (Moïsseeff, 2004).

La pertinence de la PM a été longuement défendue dans les différentes encycliques papales et dans certaines recherches (Bouchard, 1989; Carroll & Doherty, 2003; Fawcett, Hawkins, Blanchard, & Carroll, 2010; Hawkins, Blanchard, Baldwin, & Fawcett, 2008; Monder, 2011; Silliman & Schumm, 2000; Stahmann, 2000; Tremblay & Blais, 1997). L'importance d'élaborer en deux temps un programme-générique de PM est qu'il tentera d'apporter une nouvelle vision de ces programmes leur permettant de mieux répondre aux besoins des couples et de susciter leur motivation à y participer. Les retombées de cette recherche sont multiples.

Du côté de l'EC, notre recherche apporterait une nouvelle vision de la PM « extrêmement importante » (Jean Paul II, 1997, para 47). Elle faciliterait l'atteinte des objectifs fixés par l'EC pour ces programmes à travers une élaboration tenant compte de différentes dimensions ou facteurs favorisant leur réussite. Pour les acteurs-clés dans cette préparation, notre recherche leur donnerait, en premier lieu, l'occasion de s'exprimer sur la PM telle que visée par l'EC. En second lieu, l'élaboration du programme visé leur suggère des méthodes, outils et techniques leur permettant d'y jouer un rôle plus efficace. Pour les couples ciblés, notre recherche leur permettrait de participer activement à l'élaboration d'un programme répondant à leurs attentes et leurs besoins et capable de susciter leur motivation. Cependant, les retombées de notre recherche concernent tous les couples ciblés éventuellement

par ce genre de programme qui pourront ainsi, retrouver un espace d'accueil, d'écoute et de formation tenant compte de leurs particularités.

Nous sommes actuellement dans la phase 1. Nous avons effectué quelques entrevues avec trois responsables de CPM diocésains et quelques couples fiancés et mariés de ces diocèses. Nous espérons pouvoir partager en Mars 2021 les résultats de l'analyse des besoins dans un forum communautaire pour pouvoir élaborer, avec la participation des parties prenantes, le programme générique de PM qui clôturera notre recherche.